

Marie Moret à monsieur G. Camus, 20 octobre 1899

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation2 p. (145r, 146r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur G. Camus, 20 octobre 1899,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54567>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [20 octobre 1899](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Camus, G.](#)

Lieu de destination 18, rue Vivienne, Paris

Description

Résumé Marie Moret remercie son correspondant pour les informations contenues dans sa lettre du 18 octobre 1899 : G. Camus possède deux clichés de vues de trois-quarts de Marie Moret et deux clichés de vues de trois-quarts de Jean-Baptiste André Godin, grandeur carte de visite, pris le même jour en 1872. Deux de ces clichés ont été choisis par Godin pour être tirés en 18/24 et Marie Moret en possède des reproductions qu'elle se propose d'envoyer à G. Camus. Elle désire savoir quel cliché de Godin, parmi ceux détenus par G. Camus et ceux déjà en sa possession, est le plus approprié à la reproduction en projection lumineuse et en photogravure pour illustrer des publications. Elle demande le coût de réalisation de deux diapositives à partir des portraits choisis par Godin. Marie Moret demande si G. Camus autoriserait la reproduction des clichés qu'il possède pour les conférences et les publications, ainsi que la reproduction du cliché d'elle-même pris en 1882.

Mots-clés

[Photographie](#), [Propagande](#)

Personnes citées [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Mont. aux Guise Capitaliste
aux environs de 20 octobre 1879

— Mais comment me faire parvenir
vos deux clichés

— Monsieur G. Camus,

J'ai l'honneur de vous remercier
de votre lettre du 1^{er} oct. 1879.
Nous possédons 2 clichés $\frac{3}{4}$ de mon
mari et 2 clichés $\frac{3}{4}$ de moi, pris
le même jour en 1872, grandeur
carte-visite et non pas en 1874
comme ce que j'ai ici.

Donc, entre ces 4 clichés, deux
(1 de mon mari 1 de moi) ont été
choisis par lui pour la reproduction
en 1874; et je devrais vous
envoyer une épreuve de ces deux
pour que vous les distinguiez des
autres, si il n'avait lide de
peuvenir près de vous le but
qui m'anime, le voici :

Tu sais que votre tarif porte à 30 francs la
1^{re} épreuve complétée

Déterminer — entre les clichés qui
ici même et ailleurs ont été faits
de mon mari (le mien, n'avoie
que par accessoire) — le meilleur
en vue de la reproduction : 1^{er} en
projections lumineuses dans des
conférences ; 2^{er} en photographie
autrement pour illustrer brochures
ou journaux.

(Je n'en tiens pas moins compte
de vos très-intéressants renseignements
sur les reproductions inaltérables
et vous en remercie).

Je tiendrais aux clichés susdits.
Quelques uns d'eux sont ma pro-
pre personne, je pourrais
donc m'en servir tout à mon gré.
Mais celui pris en 1872 ne m'en inté-
resse pas moins. Une diapositive
des portraits de M. Godin que moi
choisis alors par lui, permettrait
sans doute de déterminer parfa-

tement leur valeur relativement aux autres que je possède.

— Mais combien me demanderiez-vous pour établir ces deux diapositives ?

Le travail est analogue, n'est-ce pas, au tirage d'épreuves. Votre lettre fixe à 2 francs la douzaine d'épreuves carte en 2^e tirage ; elle ne dit pas ce que coûterait en 1^{er} tirage un minimum d'épreuves carte ? Heuiller donc me dire quel serait ce prix pour diapositives grande carte 1^{er} tirage ?

Cent fois une question préalable s'impose : si les clichés dont il s'agit étaient reconnus comme répondant le mieux au but poursuivi, autoriseriez-vous leur reproduction : 1^e en projections lumineuses dans des conférences ;

2^e en photographie ou aquarelle pour illustrer brochures ou journaux ?

Enfin, cette question revenue, je vous prie, Monsieur Je bien vouloir me dire :

— Si, en ce qui concerne le cliché pris le moi chez vous en 1882, vous m'autorisez, dès maintenant, s'il y a lieu, les reproductions susdites ?

C'est donc trois demandes auxquelles je vous prie de bien vouloir répondre.

Heuiller, agréer, Monsieur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de toute ma considération

— Marie Gardin